



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1028) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ, A
L'ASSOCIATION «ENSEMBLE MUSICAL
FURIANTE» A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-078
EN DATE DU 25 MARS 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Ensemble Musical Furiante », représentée par sa Présidente, Inès MATHLOUTHI, et domiciliée, chez Monsieur Jean Claude Belfiore, 27 rue Vergniaud, 75013 PARIS, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, le 15 décembre 2024 de 14h00 à 18h00, les 1^{er} et 2 février de 10h00 à 18h00 et le 4 mai 2025 de 10h00 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Ensemble Musical Furiante » représentée par sa Présidente, Inès MATHLOUTHI, et domiciliée, chez Monsieur Jean Claude Belfiore, 27 rue Vergniaud, 75013 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 1 004 € T.T.C. (mille-quatre euros) auxquels il faut ajouter 220,30 € T.T.C. (deux cent-vingt euros et trente centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînée par sa venue, afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, le 15 décembre 2024 de 14h00 à 18h00, les 1^{er} et 2 février de 10h00 à 18h00 et le 4 mai 2025 de 10h00 à 18h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250325-lmc1H12864H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/03/2025
Date de Publication : 25/03/2025